



Eoliennes des Primevères

RCS Amiens n° 811 160 381
29 rue des Trois Cailloux
80000 Amiens

Téléphone : +33 (0)3 22 80 01 64
FAX : +33 (0)3 22 72 61 84

Préfecture de l'Aisne
Monsieur le Préfet
2 Rue Paul Doumer
02000 Laon

Amiens, le 30 août 2019

Objet : Dossier de réponse à la demande de compléments relatif à la demande d'autorisation environnementale - Parc éolien « Eoliennes des Primevères », sur la commune de Tavaux-et-Pontséricourt (02 250) – Eoliennes E1, E2, E3 et E4 et 2 postes de livraison.

Monsieur le Préfet,

Suite au dépôt de la demande d'autorisation environnementale pour le projet « Eoliennes des Primevères », sur la commune de Tavaux-et-Pontséricourt, en date du 7 août 2018, et en réponse à votre courrier du 6 mars 2019, vous trouverez ci-joint le dossier de réponse aux demandes de compléments. Ce dernier est composé :

- ✓ d'une **lettre d'accompagnement** du dossier de réponse aux compléments (présent document),
- ✓ d'un **document de réponse aux compléments**,
- ✓ d'un document de **réponse à la demande de compléments du volet écologique**,
- ✓ d'une **seconde version de l'étude paysagère et patrimoniale** (annulant et remplaçant la première version de cette étude, déposée en date du 7 août 2018),
- ✓ d'un **carnet de lecture des photomontages** compilant l'ensemble des photomontages réalisés pour l'étude des impacts paysagers et patrimoniaux et sur les églises fortifiées de la Thiérache,
- ✓ d'un **carnet de cartes** compilant l'ensemble des cartes présentées dans la seconde version de l'étude paysagère et patrimoniale.

Dans l'attente d'une suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande d'autorisation environnementale, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.


Fanny CHEF
Responsable de projets